

# Rapport d'Inspection Puits # B-013

#### Indy-Co Inc.

3640 rue Richelieu #2-3 Saint-Hubert, Qc J3Y 7B1 www.indy-co.com info@indy-co.com

#### PRÉPARÉ POUR :

Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Direction générale des hydrocarbures et des biocombustibles 5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-422 Ville (Québec) G1H 6R1

PRÉPARÉ PAR :

23-24-53-54

07 Octobre 2019



# Rapport d'Inspection

Puits d'hydrocarbure # B-013 N46.28771 W072.71146

#### MISE EN CONTEXTE

Suite à l'appel d'offres - Inspection des puits d'hydrocarbures inactifs en milieu hydrique du secteur du Lac St-Pierre 2019\_DBH\_Plongée

Le 29 Septembre 2019 à 13:05, une équipe de scaphandriers s'est mobilisée afin de procéder à l'inspection du Puits #B-013 dans le Lac St-Pierre ( N46.28771 W072.71146 ). Notre unité de travail comprenait une embarcation commerciale complètement équipée pour des opérations de plongée incluant le nécéssaire requis afin d'être conforme aux normes de la CNESST et de l'ACNOR.

### **PERSONEL AFFECTÉ**

| <br>53-54          |   | 53-54 |  |
|--------------------|---|-------|--|
| <br>53-54          | Ì | 53-54 |  |
| <br>53-54<br>53-54 | I | 53-54 |  |
| <del></del> 53-54  |   | 53-54 |  |

#### **CONDITIONS LORS DE L'INSPECTION**

| Température Ambiante        | 8 C Nuageux |
|-----------------------------|-------------|
| Visibilité                  | 0.5 mètre   |
| Courant                     | Aucun       |
| Profondeur maximum de l'eau | 3 mètres    |

#### **MÉTHODOLOGIE**

L'inspection sous-marine a été effectuée a partir d'une embarcation commerciale.L'inspection a été réalisée par 53-54 .

Tous les équipements et outillage requis pour les opération de plongée étaient disponibles sur le site. Une bande vidéo de l'inspection a été prise a l'aide d'une caméra positionnée sur le casque lorsque la profondeur de l'eau le permettait.

#### INSPECTION SOUS-MARINE

Cette inspection avait comme objectif de répondre à 2 demandes du client.

- ? de localiser le puits à l'aide d'un détecteur de métal submersible.
- [?] inspecter le puits afin d'évaluer si il-y-a indice de contamination



## Rapport d'Inspection

Puits d'hydrocarbure # B-013 N46.28771 W072.71146

#### **CONSTAT**

Suite à l'inspection, nous avons constaté que le puits ce situait a 64" de profondeur. Le puits est enfouie sous le fond marin.

Le sol 4 mètres autour du puits était constitué majoritairement de glaise.

Aucune fuite n'a été détecté dans un périmètre de 4 mètres autour du puits.

#### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU MERN

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un relevé magnétométrique ainsi qu'aux documents historiques a été observé. Aucune migration de gaz n'a été observée. Aucun indice organoleptique de contamination n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.

53-54

Inspecteur DBH 2020-03-04

53-54

Coordonnateur aux opérations 2020-03-04